

LE SITE DES AIGUILLES DE PORT-COTON - GRAND PHARE
COMMUNE DE BRANGOR



PORT-COTON

Des hauts de falaises aux landes



Le Goeland brun

Les landes de Port Coton abritent une colonie de goélands bruns et argentés. Ils y trouvent la sérénité nécessaire à leur reproduction, du fait de l'absence naturelle des renards, des fouines et des autres prédateurs terrestres sur l'île.

Quel peintre célèbre a réalisé plus de 30 toiles et dessins, autour des Aiguilles de Port Coton, en 6 semaines ?

1- Van Gogh -2- Manet -3- Monet

Vous trouverez la réponse sur le site



Le paysage de landes, qui s'étend jusqu'au Grand Phare, doit son existence à l'action du vent et du sel. Elle fait obstacle à la croissance des arbres et des arbustes et conditionne l'ordre d'apparition de la végétation :

• Tout d'abord, là où les contraintes sont les plus fortes, apparaissent les pelouses littorales. Elles restent rases toute l'année et peuvent rapidement disparaître si elles subissent un piétinement trop intense. C'est le domaine de cette petite fleur rose, "l'Armérie maritime" qui fleurit à partir de juin.

• Ensuite, suivent des formes particulières qui ressemblent à de confortables coussinets mais attention ça pique ! C'est la zone de la bruyère vagabonde qui à partir du mois de juillet donnera à la lande ses couleurs roses. Les 260 hectares de landes sur l'île représentent 90 % de la représentation mondiale !

• Plus on s'éloigne de la mer, et dès lors que l'épaisseur du sol et de la pente le permet, apparaissent les landes hautes à ajoncs. Leurs fleurs jaunes sont fortement odorantes et dégagent des arômes naturels de vanille, noix de coco ou d'amande.



Landes à bruyères vagabondes

Le phare de Goulphar 92 mètres au dessus des flots

Hauteur : 52 m
Construction de 1829 à 1835
Mise en service - Janvier 1836
Poids de fer : 27 tonnes
nant-pne (50 km)



Feu à 2 éclats blancs

Le Grand Phare, écarté des falaises d'un kilomètre en raison de la nature friable de la roche belliloise, domine le site des Aiguilles de Port-Coton. Classé monument historique en 2011, ce bâtiment héberge 4 gardiens des Phares et Balises qui veillent à la signalisation maritime. Et si l'audace vous en prend, après une ascension de 247 marches, votre effort sera récompensé par la possibilité d'embrasser, en un regard, la partie la plus sauvage de Belle-île.

Le Crave à bec rouge

Peu farouche mais très sensible à la dégradation des écosystèmes, il est le témoin de la bonne santé écologique du territoire insulaire.



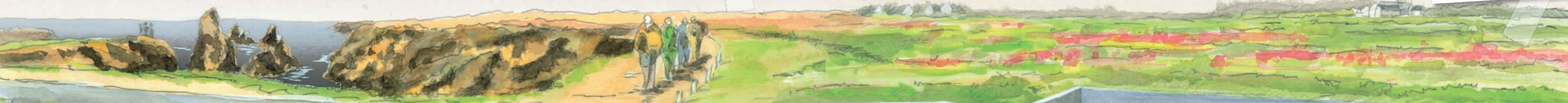
Avec plus de 200 individus Belle-île abrite la plus grosse population littorale française de cet oiseau rare.

Les Aiguilles de Port-coton Des piliers de plus de 30m de haut

Sculptés dans une roche schisteuse appelée "Tuff", témoins du passé volcanique de l'île, ces rochers battus par les vagues servent de refuge aux oiseaux marins. Profitant des fissures arrosées en permanence d'embruns, de rares végétaux s'y développent.



Les Aiguilles de Port-Coton



Aiguilles de Port Coton

Falaises

Sentier côtier (GR)

Pelouses littorales

Landes à bruyères vagabondes

Landes hautes à ajoncs

Grand Phare



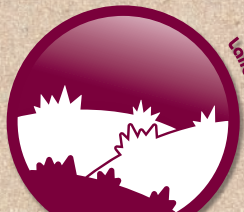
Zones humides



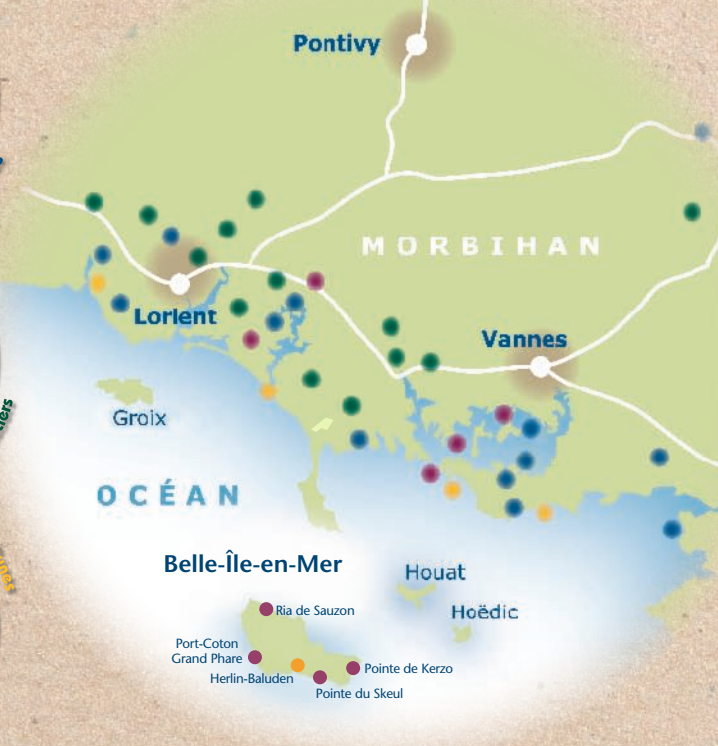
Massifs Forestiers



Dunes



Landes



Près d'une centaine d'espaces naturels remarquables a été achetée par le département du Morbihan pour être protégée et ouverte au public. Leur gestion est confiée à un partenaire (collectivités, agriculteurs...). À Belle-Île, la communauté de communes gère l'ensemble des sites naturels départementaux. Une équipe d'une dizaine de personnes veille, entretient et aménage ces espaces pour limiter l'impact des fréquentations.

Ascension du Grand Phare payante et exposition permanente gratuite au rez-de-chaussée. Pour plus d'informations : www.ccbi.fr - 02 97 31 83 04.

Visites gratuites du site des Aiguilles de Port-Coton dans le cadre du programme Côtes et Nature. Pour plus d'informations : www.morbihan.fr et CPIE de Belle-île. 02 97 31 40 15.



Conseil général du Morbihan
 Direction de l'eau et de l'aménagement de l'espace
 Service des Espaces Naturels et de la Randonnée
 10, rue de Saint-Tropez - 56009 Vannes Cedex
environnement@cgs56.fr